

*Initiatives ministérielles*

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville)** propose:

Motion n° 21

Qu'on modifie le projet de loi C-62, à l'article 12, en retranchant les lignes 36 et 37, page 131, et les lignes 1 à 42, page 132.

**M. le Président:** Le député de Calgary-Ouest invoque le Règlement.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, je crains que nous n'ayons une longue soirée devant nous et que votre voix ne puisse supporter la lecture de toutes ces motions. Les électeurs ne savent peut-être pas que chacun des députés a le texte de toutes ces motions dans les deux langues sur son bureau et qu'il peut les lire lui-même.

Comme les frais de fonctionnement de la Chambre des communes s'élèvent à environ 250 000 \$ de l'heure, je me demande si nous ne pourrions pas faire économiser cette somme aux contribuables canadiens en vous laissant lire les motions et en votant sur celles-ci sans entrer dans des détails peu éclairants.

**M. Riis:** Monsieur le Président, mon collègue fait là une proposition intéressante, mais s'il avait à coeur les intérêts supérieurs des contribuables canadiens, il retirerait le projet de loi, et nous pourrions clore immédiatement toute cette affaire.

• (1910)

**M. le Président:** Je dois dire au député de Calgary-Ouest que le député d'Ottawa—Vanier a invoqué le Règlement et que, à moins que la Chambre ne consente à me dispenser de l'obligation de donner suite à son rappel au Règlement, je suis lié par le Règlement.

**M. Hawkes:** En rappel au Règlement, je tiens à vous assurer du consentement des députés ministériels.

**M. le Président:** Je tiens à dire au député de Calgary-Ouest que j'en étais persuadé. La parole est au député d'Ottawa—Vanier.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, nous pourrions poursuivre ce débat, qui a débuté à 18 h 45, mais si nous continuons sur notre lancée, je crois que nous pourrions bien en finir tôt en soirée. Mais, si le whip et les députés ministériels se mettent à débattre de points aussi ridicules, nous allons peut-être leur emboîter le pas nous aussi.

Le fait est qu'ils étaient complètement perdus. En fait, ils ont d'abord voté en faveur de nos amendements. Ils ont dit oui, monsieur le Président, à toute une série d'amendements que nous avons proposés, et je crois qu'ils devraient se reprendre en main.

**M. le Président:** Je crois que les deux camps et la présidence se sont probablement déjà repris en main. Le député de Calgary-Ouest a fait une suggestion. Ce n'est pas la première fois qu'on fait des suggestions pendant la tenue de votes pour en accélérer le déroulement mais, sans le consentement unanime de la Chambre, la présidence est liée par le Règlement qui a été invoqué à juste titre.

[Français]

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville)** propose:

Motion n° 22

Qu'on modifie le projet de loi C-62, à l'article 12, en retranchant les lignes 26 à 41, page 134, les lignes 1 à 45, page 135 et les lignes 1 à 7, page 136.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le Président:** Que tous ceux qui s'opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. le Président:** Conformément à l'article 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

**M. Bob Horner (Mississauga—Ouest)** propose:

Motion n° 23

Qu'on modifie le projet de loi C-62, à l'article 12,

a) en retranchant les lignes 7 et 8, page 139, et en les remplaçant par ce qui suit:

«la section VI, soit de la section VI, les règles suivantes s'appli-»

b) dans la version française, en retranchant les lignes 33 à 35, page 139, et en les remplaçant par ce qui suit:

«VI, le ministre est réputé, pour l'application de cette section, lui avoir versé à ce moment un».

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.